

Présents : Nathalie DONZE ; Céline Van DER HEYDEN ; Gilles UTTEWILLER ; Claudine GOUSSET ; Jean-François RIBIERE ; Jean-Marie ROPP ; Adeline ARNOULD ; Gilles GOSZKA ; Mahsa SCHWARTZWALDER ; Patrick STRAUSS ; Béatrice MONNIER ; Karine LEMAZO (arrivée à 18h30)

Procurations : Sylviane BARROCAS à Claudine GOUSSET

Absents : Régis BAZELIN ; Antoine DALONS

Séance ouverte à 18h10

Pour la première fois depuis environ 2 ans, la séance s'est à nouveau déroulée dans la salle des Cérémonies rénovée de l'ancienne Mairie de Saulnot.

Les conseillers municipaux ont élu à l'unanimité (12/12) Gilles GOSZKA secrétaire de séance.

1. Taxe d'aménagement (part communale) de M. et Mme DELAVELLE

Le Conseil Municipal avait approuvé le 07 Avril 2022 la remise gracieuse de la part communale de la taxe d'aménagement de M. et Mme DELAVELLE suite à la reconstruction de leur maison après un incendie. La Direction Départementale des Territoires de la Haute-Saône a informé la Commune que cette taxe devait d'abord être payée pour que le remboursement puisse se faire sur présentation des justificatifs.

Ce mode de fonctionnement a été approuvé par le Conseil Municipal

➤ **10 VOIX POUR/2 ABSTENTIONS Gilles UTTEWILLER ET Céline Van DER HEYDEN**

2. Avenant convention SOLIHA pour loyer de l'épicerie GUEWEIL

Après discussion, il a été décidé que ce sujet n'est pas sujet à délibération. SOLIHA gèrera seul ce sujet dont il est à l'origine.

Arrivée de Karine LEMAZO à 18h30

3. Conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacements des agents communaux

Après lecture des nouveaux tarifs officiels correspondants à la prise en charge des frais de déplacements des agents communaux, le Conseil Municipal les approuve à l'unanimité.

➤ **Unanimité**

4. Convention avec M. et Mme UTTEWILLER

Après présentation de la Convention relative à l'approvisionnement en eau d'une maison de gardiennage en projet par M. et Mme UTTEWILLER Cyril, le Conseil Municipal adopte celle-ci.

➤ **12 VOIX POUR/1 ABSTENTION : Nathalie DONZE**

Quant à la demande de M. et Mme UTTEWILLER Cyril pour une prise en charge par la commune à hauteur de 50% des frais de raccordement en eau, le Conseil Municipal précise qu'aucune aide complémentaire ne sera accordée (en dehors de celle incluse dans la convention).

5. Cession de chemins communaux non utilisés

Deux chemins communaux (un à Saulnot, rue des Lavières et un à Corcelles, Grande rue) ont perdu leur vocation initiale et ne sont plus utilisés. La commune est néanmoins obligée de les entretenir.

Après présentation des deux chemins, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la proposition de cession de ces chemins aux propriétaires riverains de ceux-ci sous réserve d'entente préalable en cas de plusieurs riverains.

Le prix de vente est fixé à 2.26€/m² ; les frais de vente et de bornage seront à la charge de l'acheteur.

Mme ARNOULD, concernée par un des chemins n'a pas pris part au vote.

> Unanimité

6. Acquisition d'un terrain

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour l'achat d'un terrain de 80 ares situé derrière le Cimetière de Saulnot (côté Millermont) pour une valeur de 3 500€.

Ce terrain fait partie du projet communal de sécurisation de l'accès au cimetière en créant une nouvelle entrée et en condamnant l'entrée actuelle côté route.

> Unanimité

7. Questions diverses

La proposition de création de logements Seniors sur la parcelle communale à côté du Pôle Educatif est abandonnée. L'étude va s'orienter sur la création d'un petit lotissement d'environ 5 à 6 maisons

La séance a été levée à 20h30

Fait à Saulnot le 24/05/2022

Le Maire Jean-François RIBIERE

